



## Paroisse Sainte-Marie en Presqu'île de Crozon

Église catholique en Finistère

### Compte rendu de l'assemblée générale de l'ensemble des pointes

Du : 11 février 2023

L'assemblée générale des clochers de Camaret, Lanvéoc et Roscanvel s'est tenue le samedi 11 février de 15h30 à 17h40 à l'église de Camaret. Y assistaient le père Tanneguy, curé, le père Jean-Doret, prêtre coopérateur, Jeanne Chiron, en charge de la liturgie, Camille Davaine, trésorier et délégué aux affaires temporelles, Pierre Vidal, diaconie et Secours Catholique, Chrystelle Le Lay et Alain Giraud, pour l'EAP, ainsi que 15 paroissiens : Denise Menez, Odile Lastennet, Thérèse Keromnès, Jocelyne Raguénez, Annaïck Creskens, Marie-Pierre Le Page, Annaïck Sénéchal, Anne Pellequer, Edith et Luc Grouhel, Alain Nedelec, Christine et Jean-Pierre Caradec, Jacques Guillaume, Didier Adeux. Isabelle Pietri, correspondante locale du Télégramme, a également assisté à cette assemblée.

Le père Tanneguy prend la parole. Avec ces assemblées générales, il va à la rencontre des différentes réalités de chacun des clochers de la paroisse pour témoigner en particulier de son bonheur d'en être le curé. Il y a quinze jours se tenait l'assemblée générale des clochers des Portes, aujourd'hui, c'est le tour des Pointes. Avec les installations de la marine et celle de Quelern, c'est un endroit un peu particulier, car très militarisé. Notre paroisse est encore une paroisse en devenir : la grande paroisse unifiée reste à construire car chacun continue à se replier sur son clocher et éprouve des difficultés à s'approprier cette réforme nécessaire voulue par l'évêque. Le père Tanneguy est aussi bien curé à Crozon qu'à Camaret ou à Argol. Il faut prendre en compte la diminution drastique du nombre de prêtres.

La paroisse dispose donc d'un curé, et aussi d'un prêtre coopérateur, le père Jean-Doret, de la Société des Prêtres de saint Jacques. C'est une société de prêtres missionnaires qui compte

une centaine de membres. En plus de ses activités paroissiales, Jean-Doret a reçu pour mission de son supérieur de gérer les retraites de ses pairs. Pour le diocèse, il participe également à la pastorale des jeunes. Une équipe d'animation pastorale assiste et conseille le curé. Elle est composée, pour le moment, de Chrystelle Le Lay, de Bernard Leroy et d'Alain Giraud et devra être complétée. Un conseil économique est également institué, avec Camille Davaine, trésorier et délégué aux affaires temporelles. Jacques Guillaume est le comptable pour Camaret. Pierre Vidal est en charge de la diaconie à travers le Secours Catholique, et Jeanne Chiron de la liturgie.

La paroisse nouvelle, Sainte Marie en presqu'île de Crozon, a été instaurée en 2017, ce qui a mis fin à l'existence canonique des autres paroisses. Même si cette paroisse a une unité logique dans une presqu'île bien délimitée géographiquement, les pères ont pu constater qu'elle est plutôt une mosaïque avec de fortes spécificités locales.

### *Temps de prière*

Les pères sont bien conscients des efforts consentis par les différentes communautés et équipes, notamment les équipes de funérailles. Leur disponibilité est excellente et tous ceux qui entretiennent les différentes églises et assurent les fonctions de sacristain effectuent un travail remarquable. Mais, comme l'écrivait Jean Paul II cité dans le document « Orientations pour la vie et la mission des paroisses nouvelles », il s'agit désormais de dévoiler le vrai visage de la paroisse qui, plus qu'une structure hiérarchique, doit représenter la famille de Dieu, fraternelle et accueillante en une co0

mmunauté hiérarchique en pleine communion avec l'Eglise de Dieu. La paroisse est une famille, même si différentes évolutions sont intervenues depuis les années 1990, avec la mise en place des ensembles paroissiaux, puis des secteurs, des doyennés, et enfin des nouvelles paroisses en 2017. Il s'agissait de regrouper les forces, prêtres et laïcs, pour être plus efficaces. Mais les bénévoles vieillissent, et l'accueil des jeunes familles est un défi, malgré la présence de nombreuses jeunes familles de militaires dans la paroisse.

Le diocèse a également une dimension missionnaire, avec ses premiers évangélistes, Guénolé, Corentin, Tugdual, puis Santig Du, Michel Le Nobletz, Julien Maunoir. De nombreux Bretons sont partis évangéliser dans le monde entier. C'est notamment, comme le rappelle le père Jean-Doret, le cas des prêtres de saint Jacques partis comme missionnaires en Haïti en

1864 à la demande du pape Pie IX. Expulsés par les tontons macoutes de Duvallier en 1957, ils se sont exilés en Guadeloupe et au Brésil pour assurer leur mission jusqu'au bout. Ils ont pu ensuite revenir en Haïti et assurent toujours leurs missions, notamment en France, pour pallier le manque de prêtre. En Haïti sont également présents les sœurs de Cluny et les frères de Ploërmel, dédiés à l'enseignement. Les prêtres de Saint Jacques sont aujourd'hui, en plus d'Haïti, installés en France, au Canada, et au Brésil. Après son ministère à Châteaulin, Jean-Doret dit son bonheur d'être dans notre paroisse. Et malgré tous ces aménagements et la raréfaction des prêtres, le diocèse a toujours une dimension missionnaire.

Le principe de la nouvelle évangélisation qui veut que les paroisses soient « en sortie » est toujours d'actualité. Sinon, l'Eglise risquerait de tourner en vase clos sur elle-même. Trois adultes seront confirmés cette année, ce qui illustre bien la démarche à suivre. Il nous faut trouver un chemin pour transformer nos habitudes et préparer la paroisse pour qu'elle soit « en sortie » et accueillante, dans un esprit de famille et un esprit missionnaire. Il ne s'agit pas de « sauver » telle ou telle ancienne paroisse, mais d'annoncer Jésus Christ sauveur.

#### NOTES :

Ces 2 notes sont prises de la lettre de Mgr Dognin pour la création des nouvelles paroisses en 2017.

Note 1 : extrait de la lettre apostolique du Pape Jean-Paul II : « *Les fidèles laïcs* ».

« Nous devons tous redécouvrir, dans la foi, le vrai visage de la paroisse, c'est à dire le « mystère » même de l'Église présente et agissante en elle. Si parfois ce n'est pas riche de personnes ou de moyens, si même elle est dispersée sur des territoires immenses, ou indiscernable au milieu de quartiers modernes populeux et confus, **la paroisse n'est pas, en premier lieu, une structure un territoire, un édifice ; c'est avant tout « la famille de Dieu, fraternité qui n'a qu'une seule âme. » C'est « une maison de famille fraternelle et accueillante. » ; c'est « la communauté des fidèles ».** En définitive, la paroisse est fondée sur une réalité théologique, car c'est une *communauté eucharistique*. Cela signifie que c'est une communauté apte à célébrer l'Eucharistie, en qui se trouve la racine vivante de sa constitution et de sa croissance et le lien sacramentel de son être en pleine communion avec toute l'Église.

Cette aptitude se fonde sur le fait que la paroisse est une *communauté de foi* et une *communauté organique*, c'est à dire constituée par des ministres ordonnés et par les autres chrétiens, sous la responsabilité d'un Curé qui, représentant de l'Évêque du diocèse, est le lien hiérarchique avec tout l'Église particulière. » (Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Les fidèles laïcs*, n° 26, 1988)

## Note 2

Le Pape François dans son exhortation apostolique « La joie de l'Évangile n°27 (2013) nous invite à devenir toujours plus missionnaires.

« J'imagine un choix missionnaire capable de transformer toute chose, afin que les **habitudes, les styles, les horaires, le langage et toute structure ecclésiale devienne un canal adéquat pour l'évangélisation du monde actuel, plus que pour l'auto-préservation.**

La réforme des structures, qui exige la conversion pastorale, ne peut se comprendre qu'en ce sens : faire en sorte qu'elles deviennent toutes plus missionnaires, que la pastorale ordinaire en toutes ses instances soit plus expansive et ouverte, qu'elle mette les agents pastoraux en constante attitude de « *sortie* » et favorise ainsi la réponse positive de tous ceux auxquels Jésus offre son amitié. Comme le disait Jean-Paul II aux Évêques de l'Océanie : « **tout renouvellement dans l'Église doit avoir pour but la mission, afin de ne pas tomber dans le risque d'une Église centrée sur elle-même.** »

## Travail en groupe

Une séance de travail en groupe a ensuite eu lieu. Il s'agissait de répondre à 4 questions :

- 1 Quelles sont les belles choses dont j'ai été témoin dans la vie paroissiale ?
- 2 Est-ce que je témoigne de ma foi dans mon entourage ? Est-ce que j'ai des réticences ?
- 3 Quelles sont les relations avec les autres fidèles de la paroisse ? Comment rechercher ensemble l'unité ?
- 4 Quelles sont les habitudes que j'ai accepté de changer dans ma vie pour aider la paroisse à se construire ?

Les réponses ont été les suivantes :

Groupe 1 :

- 1 L'accueil des Ukrainiens à Camaret.
- 2 Oui, quand on préside des funérailles, quand on affirme notre foi en allant à la messe ; tous les services de l'église ; pas de réticence.
- 3 Manque de communication ; manque d'un lieu de rencontre ; se rencontrer plus souvent.
- 4 S'investir plus ; distribuer le « Vent » autour de nous.

Groupe 2 :

- 1 La catéchèse des jeunes apporte beaucoup de satisfaction,  
Petite chorale Lanvéoc Camaret Roscanvel, bien appréciée mais qui peine à se renouveler (moins de couples avec enfants),  
Autrefois, la liturgie concrète : distribuer le pain béni pour les fêtes,  
Pardon de Sainte Anne à Lanvéoc repris depuis 2000, aidé par les autres,  
paroisses avec Korollerien **Kraon** ? et maintenant aussi Korollerien Sant Vic (Saint Nic),  
Messe de Noël partagée avec les autres clochers, l'église est pleine,  
Faire lire les jeunes lors des messes.
- 2 Difficultés, incompatibilités d'humeur, au sein d'un même clocher, qui donne crainte d'un contre-témoignage ; aide et service paroissial non reconnus,  
Croyants non pratiquants, pourquoi ?  
Tout le monde sait dans le bourg que nous sommes catho,  
On nous dit : c'est bien ce que vous faites, notamment lors des obsèques,  
Faire vivre le bourg, le pardon est suivi d'une fête des associations,  
Le témoignage auprès de la famille, mais aussi la volonté d'être présente auprès de la famille qui ne pratique pas.
- 3 Presbytère non habité : sentiment d'abandon, certains paroissiens ne vont pas aller à Crozon,  
On va à la messe dans les autres clochers,  
Échange de participation aux pardons.
- 4 Participation aux réunions des services à Crozon,  
Réunion EAP avec le Père Le Bras.

### Groupe 3 :

- 1 Pour des "extérieurs" - la bienveillance sincère de l'accueil ; La liturgie : le chant d'assemblée, un sentiment de bonheur quand un office s'est bien déroulé ; les Pardons, celui de Roscanvel, notamment ; les messes de Noël, église pleine ; confraternité entre membres de la paroisse au nom du Christ qui nous unit,
- 2 Oui, beaucoup, à chaque occasion - et sans conséquences pénibles ; Parfois, si l'occasion est donnée par la conversation ; Jamais en "provoquant" mais en saisissant les opportunités ; En faisant, en étant, plutôt qu'en parlant.
- 3 Parler avec les autres à l'accueil, participer aux Pardons ; A travers la liturgie ; En se réunissant pour préparer une prière (universelle) ; Via les vide-greniers, où tout le monde coopérait ; Les randos-spi, un Pardon comme celui de Lanvéoc, qui invite des associations et d'autres clochers.
- 4 Arrêter une activité bénévole très importante pour libérer du temps pour la paroisse ; Grouper les représentants des différents clochers en équipe liturgique pour que toute la paroisse ait une prière unifiée.

### Différents thèmes ont ensuite été abordés entre les participants :

- Au sujet de la vente du presbytère et de l'éviction éventuelle de nos amis ukrainiens qui l'occupent, le père Tanneguy précise qu'il n'y a pas de charité sans discernement, et que cette question délicate est traitée par ailleurs.
- La participation aux différents pardons pourrait constituer un lien entre les différents clochers et minimiser les risques de perte de contact, même si se rendre à Crozon régulièrement, par exemple, semble ne pas poser trop de problèmes aux paroissiens qui le peuvent.
- Compte tenu de l'homogénéité géographique de la presqu'île, il a été décidé de ne pas créer de communauté chrétienne locale mais d'élargir ponctuellement en cas de besoin l'EAP pour constituer un conseil pastoral élargi.
- Si l'importance de belles liturgies est reconnue, il peut y avoir d'autres moyens que la liturgie pour témoigner sa foi : vide-greniers, randonnées spirituelles.
- Les travaux de toiture de l'église saint Rémi devraient être terminés en mars ; la restauration de l'orgue devrait alors pouvoir commencer.
- De nombreuses informations sont postées sur le site internet de la paroisse, mis à

jour par Luc Grouhel : il ne faut pas hésiter à s'y référer.

- Le père Tanneguy souligne enfin deux points :
  - o Il souhaite la mise en place au niveau de la paroisse d'une équipe de funérailles « de choc » pour traiter de situations particulièrement délicates et dramatiques ; par ailleurs, le renouvellement des équipes de funérailles est une priorité : il abordera ce problème avec Claude Avisse dès le retour en presqu'île de celui-ci.
  - o Il souhaite redonner plus de lustre aux différents pardons qui ont perdu leur éclat d'antan, et faire en sorte qu'ils se démarquent encore plus des autres dimanches ; il s'agirait d'en faire une fête de l'église « en sortie », en jumelant, par exemple, deux communautés au sein de la presqu'île pour chacun des pardons de leur saint tutélaire.
- Le père Jean-Doret présente ensuite les derniers développements sur la pastorale des jeunes. Il envisage de développer des activités de groupes, sportives ou culturelles, le week-end, notamment avec des jeunes de Camaret scolarisés à Sainte Jeanne d'Arc. La participation de jeunes au pèlerinage diocésain de Lourdes est également envisagée, mais il faudra trouver une participation financière, a priori par la vente de crêpes et/ou de gâteaux.

Père Tanneguy de Saint Martin,

Curé,

